



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours** : CAPLP externe

**Section** : économie et gestion

**Option** : transport et logistique

**Session 2021**

**Rapport de jury présenté par : Christine GAUBERT-MACON - Présidente du jury**

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

## **Attention : à partir de la session 2022, les épreuves du concours changent**

La définition des épreuves du concours est en ligne à l'adresse

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98799/les-epreuves-caplp-externe-cafep-caplp-section-economie-gestion.html>

Le programme du concours de la session 2022 est disponible à l'adresse

[https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/caplp\\_externe/37/4/p2022\\_caplp\\_ext\\_eco\\_gestion\\_1404374.pdf](https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/caplp_externe/37/4/p2022_caplp_ext_eco_gestion_1404374.pdf)

Des sujets « zéro » conformes aux attentes des épreuves du concours 2022 sont disponibles à l'adresse

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>

## **Plan du rapport**

<b>Bilan du concours .....</b>	<b>3</b>
<b>ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ .....</b>	<b>5</b>
1. Épreuve de synthèse .....	5
2. Épreuve de spécialité .....	10
<b>ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION .....</b>	<b>15</b>
1. Épreuve de mise en situation professionnelle .....	15
2. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier .....	19
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>23</b>
Annexe 1 : référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation .....	23
Annexe 2 : note aux candidats pour les épreuves d'admission .....	24
Annexe 3 : sujets de l'épreuve de mise en situation professionnelle .....	25
Annexe 4 : sujets de l'épreuve sur dossier .....	31

<b>Bilan du concours</b>
--------------------------

Les épreuves d'admissibilité du concours se sont déroulées les 6 et 7 avril 2021.

Les épreuves d'admission ont eu lieu au lycée Mermoz de Bourges les 29 et 30 juin 2021.

<b>Année</b>	<b>2014</b>	<b>2014 exception- nelle</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Postes</b>									
Public	9	10	11	13	13	10	12	12	12
Privé	0	1	2	0	1			4	4
<b>Candidats inscrits</b>									
Public	197	187	151	208	236	227	212	177	186
Privé	0	33	21	0	36			39	36
<b>Candidats présents</b>									
Public	71	62	60	75	78	85	68	67	87
Privé	0	16	11	0	9			13	15
<b>Candidats admis</b>									
Public	9	5	11	13	13	10	12	12	12
Privé	0	1	2	0	1			4	4
Inscription sur liste complémentaire Public	1	0	0	0	0	0	0	0	3

## Bilan de la session 2021

	Public	Privé
Postes	12	4
Candidats inscrits	186	36
Candidats présents	87	15
Candidats admissibles	24	7
Barre d'admissibilité	15,03/20	13,93/20
Candidats admis	12	4
Inscriptions sur liste complémentaire	3	0
Barre d'admission	10,61/20	10,87/20

## 1. Épreuve de synthèse

Le sujet de l'épreuve est disponible à l'adresse

[https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/caplp\\_externe/35/7/s2021\\_caplp\\_externe\\_eco\\_gestion\\_2\\_1398357.pdf](https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/caplp_externe/35/7/s2021_caplp_externe_eco_gestion_2_1398357.pdf)

### 1.1. Éléments statistiques

#### Répartition des notes :

Les notes de l'épreuve de synthèse se répartissent et se caractérisent pour la session 2021 comme suit :

Nombre de copies corrigées	79
Moyenne générale sur 20	7,17
Note la plus basse sur 20	0,33
Note la plus haute sur 20	15,67

	Note <5	5<=Note<8	8<=Note<10	10<=Note<12	12<=Note<15	Note>=15
Nombre de notes	25	21	13	12	6	2
Pourcentage	31,65 %	26,58 %	16,46 %	15,19 %	7,59 %	2,53 %

### 1.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

#### 1.2.1. Définition de l'épreuve de synthèse

L'épreuve de synthèse consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire relatif à un thème professionnel abordé sous les angles managérial, juridique et économique.

Elle comporte deux parties :

- Une note de synthèse à réaliser à partir d'un corpus documentaire fourni, et portant sur une thématique professionnelle. À partir de ce corpus documentaire, la personne candidate doit formuler une problématique et un plan pour structurer sa note de synthèse.
- Une série de questions à portée didactique, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine juridique. La personne candidate choisit de traiter la série de questions se rapportant à l'un ou l'autre de ces domaines.

Le sujet de l'épreuve peut être commun à plusieurs options.

#### 1.2.2. Programmes de l'épreuve (extraits)

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des éléments communs aux différentes options du concours et des éléments spécifiques à chacune d'entre elles.

Programme commun aux différentes options du concours (voir annexe 2)

Ce programme comprend deux parties :

- l'une en relation avec le programme d'économie-droit enseigné dans les classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur des services (programmes en vigueur le 1er janvier de l'année du concours), et traité au niveau Master 1,
- l'autre précisant l'étude de thèmes complémentaires, également traités au niveau Master 1

Les thèmes suivants sont au programme, au niveau M1

#### **A - Droit**

- Les droits et les biens
- Les relations contractuelles avec la personne publique
- Le droit de l'immatériel
- La gestion du risque par le droit

#### **B - Économie générale**

- La dynamique de la croissance économique et le développement
- Le financement de l'économie
- L'intervention de l'État et la politique macroéconomique
- Les échanges internationaux et la mondialisation de l'économie

#### **C - Management des organisations**

- La direction de l'entreprise
- Le diagnostic et les choix stratégiques de l'entreprise
- Le management de la production et de l'organisation du travail
- La gestion des ressources humaines

### **1.3. Observations du jury**

Les membres du jury ont eu le plaisir de corriger quelques copies d'un bon niveau, répondant à l'ensemble des attendus de cette épreuve, tant pour la note de synthèse que pour la série de questions. Les meilleures copies sont logiquement celles qui traitent correctement ces deux parties.

#### **1.3.1. Sur la partie « note de synthèse »**

##### **a) Rappel des consignes relatives au nombre de mots**

Le sujet précise le nombre de mots attendus dans la synthèse : 1 200 mots (+/- 10 %).

La technique de comptage des mots est la suivante : seuls comptent les mots ou groupes de mots entre deux espaces. Exemple : « l'enjeu » compte pour un mot, « e-commerce » et « RSE » également.

Les candidats doivent indiquer le décompte du nombre de mots à la fin de la synthèse. Ce nombre est vérifié par les membres du jury.

##### **b) Remarques méthodologiques**

La synthèse est un exercice qui doit respecter un certain formalisme. Les candidats sont jugés sur leur capacité à problématiser et structurer leur propos, mais aussi à sélectionner les informations pertinentes pour les mettre en perspective dans le cadre d'un plan. Ce plan doit permettre de répondre à la problématique posée en introduction.

L'introduction doit contenir à minima :

- si possible une accroche,
- une définition des termes du thème proposé (ici « Données personnelles » et « gouvernance des données »),
- une contextualisation de ce thème pour mettre en évidence son intérêt actuel,
- une mise en relation entre le thème étudié et le programme d'économie-droit,
- un questionnement amenant une problématique qui doit être clairement posée,
- et enfin l'annonce d'un plan.

Le format de la synthèse introduit une dimension didactique et pédagogique. La personne candidate est invitée, dans le développement de sa note de synthèse, à faire le lien entre les notions évoquées et le programme.

Par exemple, les enjeux de la gouvernance des données personnelles pour les organisations peuvent être mis en relation avec le module 2 « Présenter les enjeux de la protection des données personnelles ».

La note de synthèse ne donne pas lieu à la présentation d'une séquence de cours. Il s'agit bien d'un exercice de synthèse en tant que tel.

Sur la forme, les meilleures copies prennent le temps de proposer des transitions entre les parties, et soignent la syntaxe et l'orthographe.

Le jury accorde une grande importance à la maîtrise des concepts et des théories, mais aussi aux aspects didactiques et pédagogiques. Ces derniers se traduisent par la clarté des définitions et par la rigueur des mécanismes décrits. Les développements doivent montrer une bonne maîtrise de la forme, mais aussi une cohérence du plan pour répondre à la problématique posée.

En conséquence, les candidats doivent non seulement avoir des bases théoriques solides, mais aussi développer des compétences en termes didactiques et pédagogiques en lien avec les programmes de l'enseignement professionnel afin de réussir cette épreuve.

### **c) Commentaires sur l'appréciation des copies**

La note de synthèse, notée sur 12 points, est un exercice auquel il convient de se préparer. Les membres du jury ont regretté un trop grand nombre de prestations témoignant d'un manque d'entraînement à l'exercice.

Sur le **fond**, les membres du jury ont constaté les erreurs suivantes :

- de nombreux candidats développent la note de synthèse sans s'appuyer initialement sur une problématique réfléchie. Dès lors, la note manque de structure et de cohérence ;
- La note ne s'appuie parfois que sur une partie du corpus documentaire (par exemple, la prise en compte par l'UE des enjeux liés à la gouvernance des données a été écartée).
- les conclusions ne reprennent que rarement les idées développées dans le corps de la synthèse, ni ne répondent à la problématique posée ;
- la dimension pédagogique est trop souvent éludée et/ou traitée de manière succincte ;
- le vocabulaire économique et juridique est insuffisamment maîtrisé ;

Sur la **forme**, les membres du jury ont constaté que la méthodologie de la note de synthèse n'est que partiellement appliquée ou maîtrisée. Il est constaté :

- une introduction souvent incomplète, sans définition des termes, ni problématique ni annonce de plan ;
- une absence de titres des parties et de transitions ;

- de trop nombreuses erreurs de syntaxe, de grammaire et d'orthographe ;
- une note de synthèse trop courte, le nombre de mots exigé n'étant souvent pas atteint ;
- un référencement des documents souvent absent, les idées étant alors présentées sans indiquer leur source dans le corpus documentaire ;
- un manque de soin dans la présentation de certaines copies (ratures, écriture illisible, etc.).

Cependant le jury a eu le plaisir de constater que les meilleures copies démontrent de réelles capacités de structuration et de synthèse. L'exploitation du corpus documentaire y est réalisée de manière exhaustive. Les arguments y sont fondés et bien articulés.

### **1.3.2. Sur la partie « série de questions »**

Cette partie est notée sur 8 points. Les membres du jury ont constaté que :

- certains candidats n'ont pas traité cette partie ;
- de trop rares copies montrent une connaissance suffisante des théories et concepts économiques ou juridiques mobilisés.

## **1.4. Conseils aux candidats**

### **1.4.1. Conseils sur la forme**

a) Pour la note de synthèse, le jury recommande aux candidats :

- de structurer la note de synthèse avec :
  - une introduction en cinq parties : une phrase d'accroche, l'intérêt du sujet, la définition des termes du sujet, un questionnement amenant une problématique clairement posée, et l'annonce d'un plan ;
  - un plan structuré et cohérent avec la problématique permettant d'identifier clairement les parties et sous-parties de la note ;
  - une référence explicite des documents ;
  - une conclusion qui apporte une réponse à la problématique posée et propose éventuellement une ouverture du sujet tout en restant dans le thème du corpus documentaire ;
- de soigner la qualité rédactionnelle de la copie (syntaxe, vocabulaire adéquat et orthographe) ;
- de respecter le nombre de mots demandés à +/- 10% près.

Il convient de veiller à ce que la problématique proposée par la personne candidate en introduction permette de prendre en compte l'ensemble des idées principales du corpus documentaire.

b) Pour les réponses argumentées

Le même soin doit être apporté à la forme : clarté de la rédaction, orthographe et syntaxe d'un niveau satisfaisant.

### **1.4.2. Conseils sur le fond**

Pour la partie note de synthèse le jury recommande aux candidats :

- d'utiliser tous les documents du dossier, et notamment l'extrait du référentiel du baccalauréat professionnel ;
- de faire apparaître l'importance de la dimension pédagogique : clarté des définitions, explicitation des mécanismes économiques ou juridiques, et mobilisation d'exemples pertinents issus des documents. Il convient également de faire le lien dans leur note de synthèse, entre les notions issues des documents et les savoirs à enseigner du référentiel du baccalauréat professionnel ;
- de proscrire l'introduction d'idées autres que celles des documents.

Pour la partie portant sur la série de questions, le jury recommande :

- de maîtriser les concepts juridiques ou économiques fondamentaux (définitions claires et précises, explication des mécanismes fondamentaux au niveau Master 1) ;
- de structurer les réponses apportées et de veiller à répondre strictement aux questions posées ;
- dans la dernière question, de rédiger un développement structuré plus conséquent que dans les autres questions ;
- d'utiliser le vocabulaire économique et juridique adéquat ;
- d'actualiser ses connaissances régulièrement grâce à la lecture de la presse économique et juridique ;
- d'étayer les connaissances économiques ou juridiques présentées par des références théoriques et pertinentes en s'appuyant sur des ouvrages universitaires.

### **1.5. Conclusion**

Le jury accorde une grande importance à la maîtrise des concepts et des théories à caractère économique et juridique, à la structuration des arguments ainsi qu'à la qualité rédactionnelle et au soin de la copie.

## 2. Épreuve de spécialité

Le sujet de l'épreuve de spécialité est publié à l'adresse [https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/caplp\\_externe/60/8/s2021\\_caplp\\_externe\\_eco\\_gestion\\_transport\\_1\\_1398608.pdf](https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/caplp_externe/60/8/s2021_caplp_externe_eco_gestion_transport_1_1398608.pdf)

### 2.1. Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées	80
Moyenne générale sur 20	5,5/20
Note la plus basse sur 20	1/20
Note la plus haute sur 20	14/20

Répartition des notes	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	33	28	7	8	4	0
Pourcentage	41 %	35 %	9 %	10 %	5 %	

### 2.2. Programme de l'épreuve spécifique à l'option transport et logistique

Les compétences et connaissances associées au domaine professionnel présentées dans le référentiel du baccalauréat professionnel transport et du baccalauréat professionnel logistique sont traitées au niveau M1.

Les thématiques suivantes traitées au niveau M1 :

- transport, logistique et commerce mondial,
- transport, logistique et développement durable,
- transport, logistique et innovation technologique,
- transport, logistique, normalisation et certification,
- transport, logistique, services associés et création de valeur.

### 2.3. Présentation du sujet

L'étude de cas portait cette année sur une société spécialisée dans la logistique du vin et des spiritueux.

L'organisation de l'activité permettait d'aborder des méthodologies et techniques classiques aussi bien du secteur de la logistique que du transport.

La première partie du sujet abordait plus particulièrement les enjeux liés au suivi et l'optimisation du stockage.

La seconde partie du sujet traitait de l'organisation et de la rentabilité des flux au sein d'un service transport, dans le cadre d'un transport international.

La troisième partie traitait la résolution d'une problématique de professionnalisation liée à la palettisation.

## **2.4. Traitement des questions du sujet**

### **PARTIE A : RÉOLUTION DE PROBLÈMES BASÉS SUR DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

#### **Dossier 1 : L'OPTIMISATION DU STOCKAGE**

**1.1** –Réalisez un diagnostic de l'implantation de la zone de stockage. Proposez des solutions pour augmenter l'efficacité et l'efficience de cette zone. Justifiez vos réponses.

La personne candidate devait réaliser un diagnostic sur le nombre d'emplacements, les zones, la méthode d'adressage, les allées. Les propositions devaient être justifiées.

**1.2** –Estimez le coût total de la prestation, justifiez votre choix.

La personne candidate devait choisir un contenant en respectant les contraintes, en justifiant son choix. Calculer le coût en fonction du nombre de palettes par référence

**1.3** –Déterminez l'implantation du vin rosé de la vallée d'Agly. Argumentez vos choix.

La personne candidate devait déterminer l'implantation du vin rosé de la vallée d'Agly en précisant la zone de stockage, l'allée d'implantation en argumentant ses choix.

#### **Dossier 2 : L'ORGANISATION ET LA RENTABILISATION DES FLUX**

**2.1** –Présentez une analyse structurée et argumentez sur la faisabilité d'accepter cette prestation de transport.

La personne candidate devait déterminer dans un premier temps la faisabilité de l'opération de transport, vérifier l'application des règles liées au cabotage et l'application de la disponibilité des conducteurs, puis choisir le conducteur disponible en justifiant son choix.

**2.2**–Énumérez les avantages pour la société SCOYLM LOGISTIQUE de posséder le statut d'opérateur économique agréé avec un système d'information totalement intégré

La personne candidate devait énumérer au moins 6 avantages et plus de 3 intérêts.

**2.3** –Déterminez le prix rendu à destination dédouané pour le client SOCTEK

La personne candidate devait déterminer le prix du transport depuis le Maroc jusqu'à Cambrai (59), en intégrant, le coût du transport maritime, routier (en utilisant la formule trinôme et une clé de répartition), et la douane import.

**2.4**–Identifiez l'origine des chaussettes importées par la société SOCTEK. Argumentez les enjeux pour la société SCOYLM LOGISTIQUE de déterminer correctement cette origine. Structurez votre réponse.

La personne candidate devait déterminer et justifier l'origine du produit en précisant l'importance de connaître l'origine du produit et les stratégies qui peuvent se mettre en place.

## **PARTIE B : PROBLÉMATIQUE DE PROFESSIONNALISATION**

La personne candidate devait lister et d'illustrer les éléments nécessaires à la mise en œuvre d'une palettisation optimale, en faisant appel au groupe de compétences numéro 2 : la préparation et l'expédition des marchandises

- G2C1 : Préparer des commandes
  - G2C1.4 : Constituer une unité de charge stable et équilibrée.
  - G2C1.9 : Emballer, peser, étiqueter le/les unités de charge.
  - G2C1.10 : Transférer la commande dans la zone de regroupement.

### **2.5. Commentaires du jury**

Le jury attend des candidats :

- une maîtrise des concepts fondamentaux et du vocabulaire correspondant, aussi bien dans le domaine du transport que de la logistique ;
- des capacités à organiser et justifier leur démarche et leurs réponses ;
- une mise en évidence des connaissances théoriques et techniques, dans un environnement contextualisé, avec une démarche professionnelle justifiée ;
- une attention particulière dans la présentation, la clarté et l'orthographe des copies.

#### **2.5.1. Sur le fond**

Globalement le jury a constaté des parties non traitées dans les copies, ce qui témoigne d'un manque de préparation à l'épreuve de certains candidats. Cependant, les meilleures copies mettent en évidence une analyse pertinente et argumentée des compétences et des connaissances dans les deux valences.

Toutefois, d'une manière générale, le jury regrette que :

- trop de copies témoignent de connaissances superficielles dans le domaine du transport et de la logistique, ou dans un de ces deux domaines. Par exemples, lors de cette session, l'estimation du coût total de la prestation logistique, l'implantation du produit, la RSE, le droit du travail, les incoterms et le dédouanement n'étaient globalement pas maîtrisés ;
- l'exploitation des annexes ne soit pas approfondie pour dégager les données utiles et pertinentes en lien avec le questionnement ;
- les éléments de réponse soulignent un manque de rigueur dans la justification des calculs et l'argumentation des réponses apportées ;
- les données chiffrées sont trop peu ou mal exploitées lors de l'analyse. Les réponses correspondantes se traduisent alors par une rédaction trop succincte et par un manque d'analyse et d'esprit de synthèse ;
- les candidats ne répondent pas aux attentes de la problématique proposée. Par exemple dans la partie B du sujet, l'approche professionnelle de l'enseignement n'est encore que trop peu abordée avec un développement pas assez structuré et le recours à des données hors sujet ;
- certaines copies manquent d'homogénéité.

Obtenir une note satisfaisante implique de traiter tous les dossiers, d'où la nécessité de ne pas se spécialiser dans le domaine de la logistique ou du transport, et d'apprendre à gérer son temps.

### 2.5.2. Sur la forme

La profession d'enseignant requiert des aptitudes de structuration, de clarté et de précision du propos. Ces qualités peuvent être identifiées dans certaines copies au travers :

- d'une présentation soignée ;
- de la numérotation des questions ;
- d'une présentation synthétique avec l'exploitation de tableaux et parfois de schémas ;
- de réponses structurées, rédigées et argumentées ;
- de résultats mis en évidence ;
- d'une organisation rigoureuse destinée à répondre précisément à la question posée.

Le jury déplore encore dans certaines copies :

- un manque de soin (nombreuses ratures, écriture parfois illisible) ;
- un manque de structuration dans les questions traitées : ces dernières ne sont pas toujours numérotées ni traitées dans un ordre logique ;
- des résultats qui ne sont pas mis en évidence ;
- un manque d'équilibre dans les réponses entre les éléments rédigés et les présentations synthétiques, afin de mettre en évidence les idées clés de l'analyse ;
- une syntaxe et une orthographe médiocres voire défailtantes dans certaines copies.

## 2.6. Conseils aux candidats

### 2.6.1. Sur le fond

Pour se préparer au mieux à l'épreuve de spécialité, le jury conseille aux candidats :

- de s'informer du programme du concours et de lire attentivement les rapports de jury afin de connaître les attentes spécifiques au concours ;
- d'approfondir les notions fondamentales dans les domaines de la logistique et du transport et d'être capable de les maîtriser et les mobiliser dans un contexte donné. En guise d'entraînement, les études de cas proposées dans le cadre du brevet de technicien supérieur « gestion des transports et logistique associée » peuvent être réalisées par les candidats. Toutefois, cette approche ne doit être envisagée que comme un premier niveau de compétences à atteindre, l'objectif final dans le cadre de la préparation du concours étant le niveau M1 ;
- d'utiliser un vocabulaire technique et professionnel adapté, de veiller à l'actualisation des connaissances et de prendre l'habitude de lire la presse spécialisée ;
- de prendre le temps de réaliser une lecture attentive de l'intégralité du sujet avant de composer pour répondre de manière précise et argumentée aux questions et d'éviter des hors sujets ; les dossiers peuvent être traités dans un ordre différent que celui du sujet ;
- de s'appuyer sur des connaissances solides dans le domaine du transport et de la logistique pour justifier une démarche et des résultats. Les commentaires ne se limitent pas à une énumération d'idées mais doivent développer un argumentaire cohérent, toujours dans le cadre du contexte proposé dans le sujet ;
- de présenter des réponses structurées et rédigées mettant en évidence le raisonnement et la démarche utilisée qui aboutissent à un résultat chiffré et à son argumentaire ;
- d'être capable de faire un diagnostic, en partant d'éléments factuels pour en tirer une véritable analyse réflexive pour pouvoir présenter des éventuelles solutions ;

- de traiter la partie liée à la problématique de professionnalisation en se plaçant dans la posture d'enseignement. Cependant, il n'est pas demandé à la personne candidate de réaliser un cours mais de développer un travail de réflexion didactique et pédagogique permettant parmi l'ensemble des connaissances possédées de sélectionner celles qui lui semblent nécessaires d'aborder dans le contexte donné. Le jury attend de la personne candidate d'être capable de mettre en évidence, d'expliquer et illustrer les concepts fondamentaux du transport et de la logistique en lien avec les compétences développées dans le référentiel des élèves, mais également de souligner les transversalités possibles avec d'autres enseignements sans omettre d'illustrer ses propos. Ce travail nécessite un plan structuré apparent et ce dernier dossier ne doit pas être négligé par manque de temps.

Globalement, les travaux réalisés par chaque personne candidate doivent être significatifs des compétences attendues de futurs enseignants en transport et logistique à savoir :

- d'être capable de mobiliser l'ensemble des connaissances de la discipline ;
- d'exposer de façon claire et rigoureuse un raisonnement, une méthode, un résultat ;
- d'aller à l'essentiel.

### **2.6.2. Sur la forme**

Pour réussir au mieux à l'épreuve de spécialité, le jury conseille aux candidats :

- de soigner la présentation de la copie (aérer la copie, numéroter les questions) ;
- de veiller à la lisibilité de l'écriture ;
- d'organiser et présenter les résultats sous forme de tableaux (pour les calculs) chaque fois que cela est possible, sans pour autant oublier de les justifier ;
- de mettre en évidence les éléments essentiels du raisonnement et les résultats ;
- de gérer son temps pour éviter des fins de copies négligées ;
- de veiller à l'orthographe et à la syntaxe ;
- d'éviter les abréviations qui ne sont pas usuelles (ou en donner la signification) ;
- de faire des efforts de rédaction ;
- de répondre de manière précise aux questions en formulant des arguments ;
- d'utiliser, lorsque le traitement de la question s'y prête, des schémas (dimensionnement des palettiers, plan de l'entrepôt, etc.) ;
- d'indiquer pour chaque résultat chiffré les détails de calculs, les unités de mesure utilisées ;
- d'être attentif aux conversions ;
- d'utiliser un vocabulaire professionnel maîtrisé.

### **2.7. Conclusion**

La réussite à cette épreuve nécessite une préparation sérieuse et approfondie. Les candidats doivent se documenter sur les connaissances et compétences attendues pour enseigner dans le domaine du transport et de la logistique. L'entraînement à des cas d'entreprise de niveau Bac +2 à M1 ou sur les sujets des sessions précédentes est un exercice incontournable. Par ailleurs, les dimensions didactiques et pédagogiques de l'enseignement du transport et de la logistique en lycée professionnel ont besoin d'être approfondies.

# ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

## 1. Épreuve de mise en situation professionnelle

### 1.1. Éléments statistiques

Nombre de candidats	36
Moyenne générale sur 20	10,8
Note la plus basse sur 20	1
Note la plus haute sur 20	15

	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	5	9	6	3	8	5
Pourcentage	14 %	25 %	17 %	8 %	22 %	14 %

### 1.2. Conditions de déroulement de l'épreuve

Au cours des deux heures de préparation, la candidate ou le candidat peut consulter tous les documents dont il s'est muni dans la perspective de l'épreuve (y compris des ouvrages de références et des manuels scolaires). Elle ou il peut aussi utiliser son propre équipement numérique dès lors que celui-ci dispose d'une alimentation électrique autonome, à l'exclusion de toute fonction de communication. En revanche la connexion au réseau internet ou à tout autre réseau de communication, par tout procédé, est strictement interdite et sera considérée comme une tentative de fraude. Enfin aucune impression ne pourra être réalisée.

L'utilisation de l'équipement numérique est autorisée lors de l'exposé et de l'entretien avec le jury. La disponibilité d'un matériel de vidéo-projection a été assurée, pour cette session.

### 1.3. Commentaires du jury

L'hétérogénéité du profil des candidats (étudiants, professionnels, professeurs contractuels, formateurs, etc.), est nettement perceptible au cours des prestations orales. Globalement, le jury observe trois catégories de candidats :

- Une partie des candidats ayant une bonne connaissance de l'épreuve et de l'enseignement en lycée professionnel, certains d'entre eux proposant même une réalisation pédagogique très pertinente et en totale adéquation avec la définition de l'épreuve ;
- Quelques candidats sont peu ou pas suffisamment préparés à l'épreuve et dont les propositions ne correspondent pas aux attendus. Certains d'entre eux font preuve d'une analyse réflexive pertinente lors de l'entretien et sont capables d'améliorer leur proposition pédagogique ;
- Quelques candidats ont une méconnaissance ou une fausse représentation des conditions d'exercice du métier d'enseignant et de ses exigences.

Certains candidats spécialisés dans un domaine (logistique ou transport) ont des difficultés à s'adapter à la bivalence. La dimension économique et/ou juridique est évoquée même si souvent cela reste superficiel.

L'attitude et le comportement des candidats ne sont pas toujours adaptés au contexte d'une épreuve de concours (posture professionnelle, langage).

### 1.3.1 Sur la forme

Le jury a pu apprécier, pour les meilleures prestations :

- un exposé oral structuré ;
- l'utilisation d'un vocabulaire professionnel précis ;
- des intentions pédagogiques claires du projet d'activité ;
- des supports de qualité (fiche pédagogique, fiche de déroulement de séance, documents élève, documents professeur) ;
- une bonne maîtrise de la gestion du temps, dont les 30 minutes d'exposé ;
- une appropriation du contexte proposé dans le sujet (projet d'établissement, environnement, etc.) ;
- une prise en compte de l'environnement technologique précisé dans le sujet ;
- une communication orale d'un bon niveau, et des qualités d'écoute et d'argumentation ;
- une présentation dynamique et convaincante ;
- une bonne réflexivité.

Des candidats ont proposé l'utilisation de supports et d'outils de communication, ce qui a donné du sens à leur démarche pédagogique. En revanche, d'autres se sont perdus dans de nombreux documents, ont réalisé un exposé confus et donné le sentiment d'une préparation approximative. Il est regrettable de constater que certains candidats n'ont présenté aucun support pédagogique.

L'utilisation de l'outil informatique pendant la prestation orale peut s'avérer pertinente lorsqu'il est employé comme support de communication et non comme une fin en soi. Une présentation sur papier rigoureuse, réfléchie, adaptée et soignée est également un bon support de communication.

Le jury constate malgré tout pour une partie des candidats :

- une mauvaise gestion du temps ;
- une incompréhension ou un traitement partiel du sujet ;
- un manque de structuration de l'exposé ;
- un manque d'exploitation des données du contexte proposé dans le sujet.

Environ la moitié des candidats n'a pas su s'approprier le sujet et produire une activité pédagogique cohérente et transversale (en y intégrant notamment les notions d'économie et de droit mais pas uniquement). Toutefois, au cours de l'entretien, quelques candidats ont développé une réelle capacité d'écoute et de remise en question, qualité indispensable pour un(e) futur(e) enseignant(e).

### 1.3.2. Sur le fond

Le jury constate que les meilleures prestations s'appuient sur :

- une activité pédagogique pertinente et structurée ;
- une bonne connaissance des référentiels et règlements d'examen ;
- un regard pédagogique transversal ;
- une réflexion sur la mise en place d'une évaluation tant formative que sommative ;
- une connaissance des matériels et de l'environnement de travail susceptibles d'exister dans un lycée professionnel ;
- une capacité à développer une analyse réflexive lors de l'entretien et à faire évoluer la proposition pédagogique proposée ;
- une connaissance de la transformation de la voie professionnelle (TVP).

Toutefois, il est à déplorer pour certains candidats :

- l'absence de prévision de consignes données aux élèves ou un manque de clarté et d'explicitation ;
- une réalisation pédagogique trop succincte, absente ou non adaptée au niveau d'enseignement ;
- une approche pédagogique pas toujours adaptée au public visé ;
- des difficultés à situer la séquence dans une progression et à justifier les choix pédagogiques ;

- une confusion entre séquence et séances pédagogiques ;
- un manque de prise en considération de l'environnement matériel de la séance (plateau technique, salle informatique, etc...) ;
- une méconnaissance du profil et de la diversité des élèves de lycée professionnel ;
- la méconnaissance de dispositifs spécifiques au lycée professionnel (transversalité, période de formation en milieu professionnel...) ;
- des réponses aux questions du jury pas toujours pertinentes, et parfois hors sujet ;
- des difficultés de compréhension des questions du jury ;
- une analyse réflexive absente ou succincte par rapport aux situations proposées et aux remarques du jury.

Une lecture superficielle du sujet occasionne des erreurs d'interprétation (par exemple, respect du positionnement de la séquence dans la formation ou traitement d'une partie du sujet seulement, caractéristiques des élèves, environnement matériel, supports numériques d'animation).

Il est rappelé aux candidats que cette épreuve se base sur le sujet proposé et pas uniquement sur son expérience éventuelle.

Une absence de créativité et de diversité pédagogique remarquée dans certaines prestations résulte, en particulier, d'un manque de prise en compte de toutes les informations et contraintes du sujet et de l'environnement de travail. L'intégration des périodes de formation en milieu professionnel et les partenariats professionnels restent trop superficiels. La synthèse et l'évaluation ne sont pas toujours intégrées dans la réflexion de la candidate ou du candidat, tout comme la dimension économique et juridique.

Enfin, il est constaté chez certains candidats des difficultés à se remettre en question par rapport à leurs pratiques pédagogiques.

## **1.5. Conseils aux candidats**

### **1.5.1. Lors de la préparation du concours**

Pour se préparer au mieux à l'épreuve, le jury conseille aux candidats :

- de mener une réflexion sur le métier d'enseignant, ses missions, ses exigences, son environnement ;
- de s'informer sur le programme du concours et de lire attentivement les rapports de jury afin de connaître les attentes spécifiques au concours ;
- de réaliser des stages d'immersion en lycée professionnel pour une meilleure connaissance des élèves ;
- de prendre connaissance et de disposer des référentiels/programme de formation<sup>1</sup> (économie-droit en baccalauréat professionnel dans le secteur tertiaire, certificat d'aptitude professionnelle opérateur(trice) logistique, baccalauréat professionnel logistique, baccalauréat professionnel organisation du transport de marchandises (OTM), etc.), ainsi que de la définition des épreuves d'examen ;
- de connaître les modalités d'évaluation en lycée professionnel (CCF, contrôle ponctuel) et les principes de l'évaluation par compétences ;
- de s'informer sur le fonctionnement d'un lycée professionnel et cerner les particularités des publics de lycée professionnel ;
- de maîtriser les termes pédagogiques tels que prérequis, séquence, séance, évaluation formative, évaluation sommative, certificative, etc. ;

---

<sup>1</sup> Ces programmes et référentiels sont disponibles sur le site du réseau de ressources CERPEG : <http://www.cerpeg.fr/info/>

- de s'entraîner à construire et justifier des stratégies pédagogiques et des séquences structurées ;
- de préparer en amont des trames de fiche pédagogique et de déroulement de séance et de séquence ;
- de réaliser une sélection des ressources pédagogiques en amont pour éviter une perte de temps dans le tri des informations pendant la préparation ;
- de réaliser des simulations d'exposé pour mieux gérer le temps de l'épreuve ;
- de ne pas hésiter à s'inscrire à une préparation au concours.

### **1.5.2. Lors de l'épreuve**

Lors de la mise en loge, le jury conseille aux candidats :

- de lire attentivement le sujet pour prendre en compte l'ensemble des éléments ;
- de respecter les compétences inscrites et les limites de savoirs des référentiels ;
- de s'assurer que leur réalisation pédagogique respecte le contexte d'enseignement et la thématique du sujet ;
- d'envisager l'outil informatique comme un support d'échange avec le jury seulement si ce dernier apporte une plus-value à la prestation ;
- de présenter et d'argumenter ses choix au jury (matériel, organisation pédagogique...) au travers d'une fiche pédagogique détaillée intégrant des transversalités notamment avec la dimension économique et juridique ;
- de rechercher de la variété dans les activités pédagogiques présentées (travail individuel, de groupe, plateau technique, usage du numérique...), ainsi que dans l'animation de la classe ;
- d'éviter de reprendre un chapitre ou des activités d'un manuel sans se les approprier ;
- de construire une activité pédagogique personnelle faisant apparaître des consignes de travail précises, en s'appuyant sur le référentiel concerné, en positionnant la séquence dans la stratégie de formation et en prenant notamment en considération le profil des apprenants, les compétences acquises par les élèves en centre de formation et lors des périodes de formation en milieu professionnel ;
- de présenter de manière concrète et détaillée les activités proposées aux élèves ;
- d'évaluer la durée des activités proposées ;
- de prendre en compte dans l'exposé les éléments du projet d'établissement fournis dans le sujet ;
- de soigner l'orthographe et la syntaxe dans les documents présentés lors de l'entretien.

Il est rappelé que l'économie-droit fait partie intégrante du champ professionnel et à ce titre les transversalités possibles doivent figurer dans la proposition de séquence pédagogique.

### **1.5.3. Lors de l'entretien**

Il est conseillé à la candidate ou au candidat :

- de veiller à s'adresser à l'ensemble des membres de la commission lors de la présentation et de l'entretien ;
- de soigner la tenue vestimentaire, d'adopter un langage (verbal et non verbal) en adéquation avec le contexte d'une épreuve de concours et une posture d'enseignant ;
- de développer des capacités d'analyse, d'écoute et de compréhension pour aborder sereinement l'épreuve ;
- de justifier les choix pédagogiques et didactiques en utilisant un vocabulaire adapté ;
- de démontrer la capacité à faire évoluer une proposition pédagogique, si nécessaire, de la revoir en fonction des observations du jury ;
- de faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit afin d'appréhender les adaptations nécessaires au métier d'enseignant.

## 2. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

### 2.1. Statistiques

Nombre de candidats	28
Moyenne générale sur 20	11,43
Note la plus haute sur 20	19
Note la plus basse sur 20	3

	N<5	5<N<8	8<N<10	10<N<12	12<N<15	N<15
Nombre de notes	3	4	2	5	9	5
Pourcentage	10.71	14.29	7.14	17.86	32.14	17.86

### 2.2. Préparation de l'épreuve

#### 2.2.1. La constitution du dossier

Le dossier n'est pas évalué en tant que tel mais sert de support d'élaboration du sujet par le jury. Sa composition conditionne la possibilité pour le jury de proposer un sujet accessible pour les candidats et conforme aux attentes de l'épreuve.

#### 2.2.2. La préparation en loge

Au cours des deux heures de préparation, la seule ressource autorisée est le dossier imprimé que la candidate ou le candidat a transmis au jury, sans aucun ajout d'aucune sorte le jour de l'épreuve. Il est demandé à la candidate ou au candidat de venir le jour de l'épreuve avec son propre exemplaire (un seul) identique au dossier transmis au jury de l'épreuve.

L'utilisation d'un équipement numérique n'est pas autorisée pour cette épreuve, ni au cours de la préparation ni au cours de l'entretien.

### 2.3. Commentaires du jury

#### 2.3.1. Sur le dossier

Globalement les dossiers correspondent aux exigences de l'épreuve et une nette amélioration de la forme est perceptible. Cependant, les dossiers respectent le formalisme de l'épreuve au niveau du nombre de pages.

Sur le fond, certains dossiers ne présentent pas ou peu de documents professionnels, ou bien les documents présentés ne sont pas toujours exploitables pédagogiquement ou offrent un intérêt pédagogique limité. On retrouve trop souvent des documents illisibles, trop anciens ou créés.

Certains dossiers intègrent des extraits du référentiel ou présentent des séquences pédagogiques, ce qui est totalement inutile et pénalise la candidate ou le candidat.

### **2.3.2. Sur l'exposé**

Lors de l'exposé les candidats ont réalisé pour la plupart des présentations structurées et les travaux sont correctement contextualisés. Globalement, l'expression orale est de bonne qualité. Le vocabulaire employé est professionnel.

Toutefois, le jury regrette que :

- certaines présentations ne soient pas contextualisées ;
- certains exposés ne sont pas structurés ;
- l'exposé soit trop souvent réduit à un inventaire des activités proposées ;
- les documents présentés dans le dossier ne soient pas toujours exploités judicieusement ou ne soient pas susceptibles d'être utilisés en classe ;
- la didactisation du/des support/s choisie par la candidate ou le candidat ne soit pas suffisamment explicitée (exploitation, retraitement des documents et annexes au regard du sujet proposé) voire inadaptée au niveau demandé ou une exploitation en lycée professionnel ;
- certains candidats présentent une séquence pédagogique complète alors que le jury attend avant tout une « didactisation » justifiée et argumentée de l'un des éléments figurant dans le dossier ;
- la candidate ou le candidat n'insiste pas assez sur les qualités pédagogiques du document présenté ;
- la candidate ou le candidat ne développe pas suffisamment les résultats attendus de l'activité proposée ;
- le temps imparti est trop souvent insuffisamment utilisé.

### **2.3.3. Sur l'entretien avec le jury**

Les candidats ont dans l'ensemble adopté une posture appropriée. Mais il est à déplorer pour quelques candidats :

- un manque de maîtrise et d'utilisation des référentiels ;
- une connaissance insuffisante du système scolaire notamment dans la voie professionnelle et une représentation partielle des conditions d'exercice du métier d'enseignant ;
- une méconnaissance du niveau et des typologies des élèves de lycée professionnel ;
- une méconnaissance de la durée des PFMP et des modalités de la certification ;
- des difficultés à argumenter et justifier ses choix ou alors à se détacher de sa production et à faire évoluer sa réflexion lors des échanges avec le jury en fonction des remarques formulées.

Le jury rappelle que c'est au cours de cette partie d'épreuve que sont évaluées l'adhésion aux valeurs de la République et la connaissance des principes déontologiques liés au métier. Toutefois, le jury regrette que les réponses formulées soient parfois stéréotypées.

## **2.4. Les conseils aux candidats**

### **2.5.1. Lors de l'élaboration du dossier**

Les situations professionnelles présentées doivent être concrètes et réelles, qu'elles aient été vécues ou simplement observées par la candidate ou le candidat. Le jury incite les candidats à se rapprocher autant que possible d'une entreprise choisie, de réaliser des observations et de sélectionner des documents professionnels exploitables, récents et en nombre suffisant. Ces derniers doivent permettre de couvrir plusieurs groupes de compétences des référentiels. La candidate ou le candidat doit s'attacher à décrire le contexte de réalisation de (ou des) l'activité (s) professionnelle(s). Les annexes proposées doivent illustrer l'activité décrite. Elles doivent pouvoir permettre une transposition didactique en classe, sans que celle-ci ne soit indiquée dans le dossier.

La candidate ou le candidat doit garder à l'esprit que la qualité du dossier présenté permettra un bon déroulement de l'épreuve d'admission.

Les conseils relatifs à la préparation de l'épreuve de mise en situation professionnelle, en amont des épreuves d'admissibilité, sont également valables pour l'épreuve sur dossier.

### **2.5.2. Lors de la préparation en loge**

Il convient que la candidate ou le candidat lise attentivement le sujet, qui a été spécialement préparé par le jury à partir de son dossier. Lorsqu'une production est demandée, celle-ci doit être concrétisée, même de façon sommaire compte tenu du temps imparti et des moyens à la disposition de la candidate ou du candidat. Celle-ci ou celui-ci doit sélectionner et peut adapter les documents qui figurent dans son dossier à la production demandée, et cela en fonction du contexte pédagogique explicité dans le sujet.

### **2.5.3. Lors du déroulement de l'épreuve**

D'une manière générale, il est conseillé aux candidats :

- de s'adresser aux membres du jury en les regardant ;
- de porter une attention à la tenue vestimentaire, à la posture professionnelle et au langage utilisé ;
- de prendre en compte toutes les dimensions du métier d'enseignant dans la transmission des valeurs de la République et de la citoyenneté ;
- de prendre contact avec un lycée professionnel, afin d'observer le déroulement de cours et du contexte d'exercice.

Pendant l'exposé la candidate ou le candidat doit veiller à :

- montrer et présenter les documents réalisés (supports de cours,..),
- lier les activités présentées aux compétences du référentiel,
- mettre en évidence les transversalités,
- indiquer la place de la production réalisée dans une progression,
- modifier les documents professionnels pour les adapter au niveau des élèves,
- justifier les choix pédagogiques mis en œuvre.

Remarque : le jury conseille aux candidats de venir avec une montre.

Pendant l'entretien avec le jury, il est demandé à la candidate ou au candidat :

- de pratiquer une écoute active,
- d'apporter des réponses concises et claires en tenant compte des remarques du jury,
- d'aborder les contraintes du métier d'enseignant dans la réalisation des activités présentées,
- de faire preuve de conviction.

Remarque : la définition de l'épreuve ne prévoit pas que la candidate ou le candidat simule un cours à des élèves.

## CONCLUSION

On le constate : la réussite au concours de CAPLP économie et gestion option transport et logistique nécessite une préparation rigoureuse. En effet il s'agit de témoigner de compétences professionnelles liées à deux spécialités différentes, même si elles sont proches et complémentaires. Elle suppose aussi d'acquérir une connaissance du lycée professionnel, de son fonctionnement et de ses élèves. La lecture et la prise en compte des éléments des différents rapports de jury est indispensable. De même la candidate ou le candidat doit maîtriser les référentiels des baccalauréats professionnels « transport » et « logistique » et des CAP de la filière. Enfin le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation doit être connu. On ne peut donc que conseiller à la candidate ou au candidat de prendre contact avec un établissement dispensant ces formations, d'échanger avec des professeurs de ces spécialités, et d'observer dans la mesure du possible quelques cours ou séances pratiques.

Lors des épreuves d'admissibilité, une attention particulière doit être apportée à la forme comme au fond des productions demandées. La clarté de l'expression écrite, le souci de la présentation, la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe constituent des éléments indispensables à l'exercice du métier d'enseignant. Il en est de même pour le dossier présenté à l'épreuve d'admission correspondante.

Lors des oraux, la présentation, la clarté de l'expression, les capacités d'écoute et d'analyse réflexives constituent aussi un gage de réussite. La candidate ou le candidat doit bien évidemment démontrer la maîtrise des domaines professionnels du transport et de la logistique, mais aussi témoigner de sa capacité à adapter son discours au niveau de sa classe et aux objectifs des référentiels, à créer des situations pédagogiques fécondes, à entretenir des relations constructives avec son environnement professionnel et à porter sur ses élèves un regard bienveillant. À ces conditions elle ou il peut devenir un(e) excellent(e) enseignant(e), conduisant à la réussite des élèves qui lui sont confiés.

## ANNEXES

### **Annexe 1 : référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation**

L'arrêté du 1-7-2013 est publié à l'adresse [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066).

#### **Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation**

---

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

#### **Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves**

---

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

#### **Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative**

---

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

#### **Compétences communes à tous les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune**

---

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

#### **Compétences communes à tous les professeurs, praticiens experts des apprentissages**

---

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

## **Annexe 2 : note aux candidats pour les épreuves d'admission**

**Concours externe du CA-PLP**

**Section économie et gestion**

**Option : Transport et logistique**

**Session 2021**

**\*\*\***

### **Note aux candidats sur les épreuves d'admission**

#### **1° Épreuve de mise en situation professionnelle**

Au cours des deux heures de préparation, le candidat peut utiliser tous les documents dont il s'est muni dans la perspective de l'épreuve (manuels, cours photocopiés, journaux, etc.). Il peut aussi utiliser son propre matériel informatique (ordinateur portable, tablette numérique) contenant les documents numériques de son choix dès lors que celui-ci dispose d'une alimentation électrique autonome et à l'exclusion de toute fonction de communication. La connexion au réseau internet ou à tout autre réseau, par tout procédé, est strictement interdite et sera considérée comme une tentative de fraude. Enfin aucune impression ne pourra être réalisée.

Quand il se présente pour la préparation de l'épreuve, le candidat doit être autonome. Aucune aide ne peut lui être apportée pour porter ses documents, installer et utiliser son ordinateur portable ou sa tablette numérique. Il ne pourra pas par ailleurs brancher son matériel à une alimentation électrique.

Le recours à l'équipement numérique utilisé par le candidat au cours de la préparation est autorisé lors de la présentation et de l'entretien avec le jury. L'utilisation du matériel de vidéo-projection, installé dans la salle, est autorisée. Le candidat pourra connecter son équipement numérique à un port VGA relié au vidéoprojecteur ou se munir d'un support de stockage amovible (clé USB, disque dur externe, etc.) sur lequel les fichiers qu'il souhaite projeter sont enregistrés de préférence en format .pdf.

#### **2° Épreuve d'entretien à partir d'un dossier**

Pour cette épreuve, la **seule ressource autorisée** pour le candidat est la copie conforme du dossier qui a été remis au jury, sans aucun ajout d'aucune sorte le jour de l'épreuve. L'utilisation d'un ordinateur portable, d'une tablette ou de tout document quel qu'en soit le support n'est pas autorisée pour cette épreuve, ni au cours de la préparation, ni au cours de l'entretien.

Les dossiers doivent être transmis en double exemplaire au secrétariat du jury dont l'adresse figure sur la convocation, cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission (cachet de la poste faisant foi).

Les candidats veilleront à faire apparaître sur la première page de couverture de leur dossier :

- leur numéro d'inscription,
- leur nom patronymique,
- leur nom d'usage éventuel.

## Annexe 3 : sujets de l'épreuve de mise en situation professionnelle

### Exemple n°1 de sujet

<b>CAPLP EXTERNE – CAPLP CAFEP Économie-gestion</b> <b>option transport et logistique</b> <b>Session 2021</b>	
<b>ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION</b>	
<b>Épreuve de mise en situation professionnelle</b>	
<b>Coefficient 2</b>	
<b>Préparation</b> : 2 heures	<b>Durée de l'épreuve</b> : 1 heure
<i>Exposé : 30 minutes - Entretien : 30 minutes</i>	
L'épreuve consiste en une mise en situation associant un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) et une thématique de professionnalisation dans le but de présenter une réalisation pédagogique précisée par le sujet.	

### SUJET

#### CADRE PÉDAGOGIQUE

Vous enseignez l'économie-gestion dans l'option transport et logistique. Vous avez en charge l'enseignement de la logistique et de l'environnement économique et juridique dans une classe de première année de CAP opérateur/opératrice logistique.

#### CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT

##### Caractéristiques de l'établissement

Le lycée professionnel labellisé lycée des métiers du tertiaire et de l'aide à la personne est situé dans l'académie de Nantes. L'établissement comprend un internat de 120 places, dont le taux d'occupation est d'environ 60 %. L'effectif du lycée professionnel est de 250 élèves sous statut scolaire. L'offre de formation comprend la préparation à des diplômes (CAP et baccalauréats professionnels) dans les secteurs tertiaire administratif, transport et logistique, sanitaire et social.

Les formations proposées dans la filière transport logistique sont le CAP opérateur, opératrice logistique, le baccalauréat professionnel logistique.

##### Extrait du projet d'établissement

Le projet du lycée professionnel comprend :

- axe 1 : assurer les conditions d'une école accueillante
  - accueillir tous les élèves avec bienveillance
  - installer un environnement scolaire serein
  - adapter les parcours pour que chaque élève y trouve ou retrouve sa place
- axe 2 : faire réussir tous les élèves en reconnaissant la diversité des excellences
  - permettre à chaque élève d'accéder à la maîtrise des compétences garantissant la réussite de sa scolarité tout au long de son parcours
  - construire des modalités pédagogiques adaptées aux besoins des élèves
  - valoriser les talents et répondre aux aspirations des élèves par la diversité des parcours
- axe 3 : promouvoir l'action collective par la formation, l'innovation et la coopération
  - renforcer la professionnalisation, valoriser les compétences et faire confiance aux acteurs
  - encourager l'innovation et la créativité pédagogique
  - favoriser les coopérations internes et externes

## **Environnement économique de l'établissement**

L'établissement se situe dans une agglomération de 60 000 habitants, en périphérie d'une zone urbaine. À quelques kilomètres du lycée, des axes routiers et autoroutiers à assez forte fréquentation sont présents. Par ailleurs, des entreprises du secteur du transport et de la logistique, du secteur commercial ainsi qu'un pôle production industriel à dominante pharmaceutique et agroalimentaire sont implantés dans des zones industrielles accessibles en transport en commun depuis le lycée.

## **Caractéristiques de la classe**

La classe est composée de 14 élèves (4 filles et 10 garçons). Quelques élèves rencontrent des difficultés importantes, notamment à des problèmes de lecture, de calcul et compréhension.

Les élèves de cette classe sont issus pour 9 d'entre eux d'une classe de 3<sup>ème</sup> d'enseignement général et professionnel adapté (EGPA), 3 d'entre eux d'une classe de 3<sup>ème</sup> générale et 2 élèves poursuivent leur scolarité grâce au dispositif d'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) et sont assistés d'un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH).

80 % des élèves de la classe ont été affectés sur leur premier vœu d'orientation.

## **Enseignements**

Les élèves ont chaque semaine :

- 13h30 de cours d'enseignement professionnel (logistique, environnement économique et juridique, conduite en sécurité de chariots automoteurs à conducteur porté), les lundi, mardi et mercredi

de 14h00 à 15h50, le jeudi de 10h00 à 11h45 et de 13h30 à 15h20, le vendredi de 14h25 à 15h45.

La co-intervention est intégrée dans ce volume horaire,

- 2 heures par semaine de chef d'œuvre.

Les élèves réalisent leur période de formation en milieu professionnel (PFMP) durant les mois de décembre (3 semaines) et avril (4 semaines).

Deux professeurs d'économie et gestion option transport-logistique interviennent auprès des élèves.

## **Équipement de l'espace pédagogique**

Le plateau technique comprend :

- trois salles avec un accès à internet et au réseau local, équipées, pour chacune d'elles :

- d'un vidéoprojecteur,
- de 6 ordinateurs et de 4 tablettes,

- un entrepôt pédagogique, avec un accès à internet et au réseau local, comprenant :

- une zone de réception, une zone de stockage, une zone de préparation de commandes, une zone d'expédition,
- une aire d'évolution de conduite de chariots automoteurs à conducteur porté avec local de charge,
- 4 tablettes numériques, 2 ordinateurs portables et 3 téléphones multifonctions (*smartphones*).

## **MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

### **Scénario**

#### ➤ **Cadre de l'intervention**

Vous avez en charge le cours de logistique, en classe entière, qui se déroule le mardi de 14h00 à 15h50.

#### ➤ **Progression pédagogique**

Vous êtes au début du premier semestre. La classe a bénéficié, durant le mois de septembre

du dispositif d'intégration, de plusieurs journées, qui a permis de créer une cohésion dans le groupe au travers d'activités de découvertes professionnelles, culturelles, citoyennes et sportives.

Vous développez l'activité A1T5 - la participation aux activités liées à l'inventaire. Vous travaillez à l'acquisition des compétences du groupe 1 : la prise en charge des flux entrants et plus précisément les sous-compétences G1C16 - compter les produits dans le cadre de l'inventaire et G1C17 - saisir les informations sur les supports d'inventaire.

Vous réinvestissez les dimensions économiques et/ou juridiques pertinentes en lien avec l'activité professionnelle proposée.

➤ **Réalisation pédagogique**

Vous présenterez un projet de séquence comprenant, entre autres, la structure des séances et correspondant à la mise en situation professionnelle décrite ci-dessus.

Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques au cours de l'entretien.

## Exemple n°2 de sujet

**CAPLP EXTERNE – CAPLP CAFEP Économie-gestion  
option transport et logistique  
Session 2021**

**ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION**

**Épreuve de mise en situation professionnelle**

**Coefficient 2**

**Préparation** : 2 heures

**Durée de l'épreuve** : 1 heure

*Exposé : 30 minutes - Entretien : 30 minutes*

L'épreuve consiste en une mise en situation associant un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel) et une thématique de professionnalisation dans le but de présenter une réalisation pédagogique précisée par le sujet.

## SUJET

### CADRE PÉDAGOGIQUE

Vous enseignez l'économie-gestion dans l'option transport et logistique. Vous avez en charge l'enseignement du transport et de l'économie-droit dans une classe de première baccalauréat professionnel transport.

### CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT

#### Caractéristiques de l'établissement

Le lycée polyvalent est situé dans l'académie de Dijon, il accueille 1 200 élèves dont 388 dans la section d'enseignement professionnel. Il est doté d'un internat de 400 places et propose des formations :

- générales et technologiques préparant aux deux baccalauréats,
- professionnelles, par voie scolaire, préparant à plusieurs spécialités de baccalauréat professionnel : logistique ; transport ; organisation de transport de marchandises ; métiers de la mode ; système numérique.
- mais également plusieurs spécialités de brevet de technicien supérieur (BTS) : gestion des transports et logistique associée ; services informatiques aux organisations ; négociation et digitalisation de la relation client.

#### Extrait du projet d'établissement

Le projet comprend :

- axe 1 : donner envie de l'école
  - différencier les parcours, prendre en compte les besoins individuels
  - développer la pédagogie de projet et les usages du numérique
- axe 2 : responsabiliser les apprenantes et les apprenants
  - faire du lycée un lieu de vie
  - rendre l'élève acteur/actrice de sa formation et de son parcours
- axe 3 : développer la curiosité et la citoyenneté
  - développer les relations internationales
  - s'investir dans des actions de solidarité
  - sensibiliser les apprenantes et les apprenants sur les opportunités et les dangers d'internet.

#### Environnement économique de l'établissement

L'établissement se situe, en centre-ville, dans une agglomération de 250 000 habitants. À proximité du lycée, plusieurs parcs d'activités dynamiques, accessibles en transport en

commun existent. Des entreprises nationales et internationales y sont implantées notamment dans les secteurs de l'industrie (biotechnologie et agroalimentaire), du transport et de la logistique et du numérique.

### **Caractéristiques de la classe**

La classe se compose de 24 élèves (6 filles et 18 garçons) dont 5 élèves issus d'une classe de seconde générale et technologique et 3 élèves d'une autre classe de seconde professionnelle inscrite dans la famille des métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique. Le groupe classe est très scolaire et globalement passif mais comprend quelques leaders.

### **Enseignement**

Les élèves ont chaque semaine :

- enseignement de spécialité transport, les lundi, mardi et vendredi :
  - 6 heures de cours en classe entière dont deux heures de co-intervention,
  - 6,5 heures de cours à effectif réduit,
- enseignement d'économie-droit, le mardi, 1 heure de cours en classe entière,
- préparation du chef d'œuvre, le jeudi, 2 heures de cours en classe entière.

Les élèves réalisent leur période de formation en milieu professionnel (PFMP) durant les mois de janvier (4 semaines) et juin (4 semaines).

Deux professeurs d'économie et gestion option transport-logistique interviennent dans cette classe.

### **Équipement de l'espace pédagogique**

Le plateau technique comprend :

- 2 salles avec un accès internet et au réseau local, composées, pour chacune, d'elles :
  - d'un vidéoprojecteur,
  - d'un espace réunion,
  - de 8 tablettes numériques,
  - de 6 ordinateurs avec 2 écrans.
- 1 zone d'accueil des conducteurs,
- 1 zone de réception avec quais et de stockage,
- 1 zone de préparation de commandes et d'expédition avec quais.

## **MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

### **Scénario**

#### ➤ **Cadre de l'intervention**

Vous avez en charge le cours de spécialité transport qui se déroule le mardi de 10 h 35 à 12 h 25, avec un groupe à effectif réduit.

#### ➤ **Progression pédagogique**

Vous vous situez au début du premier semestre de la classe de première.

Vous avez déjà proposé, en classe de seconde, une activité de découverte traitant du groupe de compétences n°1 - l'organisation d'une opération de transport et de la sous-compétence G1C1 – préparer l'opération de transport.

Vous proposez maintenant une activité pédagogique permettant d'approfondir cette compétence et plus précisément les sous-compétences G1C1.1 – Identifier le besoin du donneur d'ordre et G1C1.2 – sélectionner le(s) moyen(s) de transport.

Vous pouvez également mobiliser des compétences du groupe n°6 – les relations avec les partenaires (en français et langue étrangère).

Vous réinvestissez les dimensions économiques et/ou juridiques pertinentes en lien avec l'activité professionnelle proposée.

➤ **Réalisation pédagogique**

Vous présenterez un projet de séquence comprenant, entre autres, la structure des séances et correspondant à la mise en situation professionnelle décrite ci-dessus.

Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques au cours de l'entretien.

## Annexe 4 : sujets de l'épreuve sur dossier

### Exemple n°1 de sujet

#### **CAPLP EXTERNE - CAPLP CAFEP - Économie-gestion**

Option transport et logistique

Session 2021

#### **ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION**

#### **Épreuve d'entretien à partir d'un dossier**

**Coefficient 2**

**Préparation** : 2 heures

**Durée de l'épreuve** : 1

heure

*Exposé : 30 minutes - Entretien : 30*

*minutes*

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat.

Vous proposez une exploitation didactique s'appuyant sur votre dossier documentaire et prenant en compte le contexte et les conditions d'enseignement précisés ci-dessous.

**Niveau et classe concernée** : 1ère baccalauréat professionnel transport

**Contexte** : Dans une classe constituée de 18 élèves, la séance a lieu en début d'année scolaire. Vous disposez d'une salle équipée de postes informatiques, d'un vidéoprojecteur et d'un accès à Internet.

**Enseignement** : Transport

**Groupe de compétences développé dans la situation d'enseignement** :

G1 - L'organisation d'une opération de transport

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier -si besoin- d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

**Extrait du référentiel baccalauréat professionnel transport :**

**Groupe de compétences n° 1 : L'organisation d'une opération de transport**

COMPÉTENCES	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS	SAVOIRS
<p><b>G1C1- Préparer l'opération de transport</b>  <b>G1C1.1-</b> Identifier le besoin du donneur d'ordre  <b>G1C1.2-</b> Sélectionner le/les moyen(s) de transport  <b>G1C1.3-</b> Définir un prix  <b>G1C1.4-</b> Élaborer le plan de transport</p>	<p><b>G1C1.CP1-</b> Respecter la demande du donneur d'ordre</p>	<p><b>G1S1-</b> Les intervenants de la chaîne logistique  <b>G1S2-</b> Les modes et techniques de transport  <b>G1S3-</b> L'offre de transport  <b>G1S4-</b> La géographie des transports  <b>G1S5-</b> La cartographie des transports  <b>G1S6-</b> Les caractéristiques de la marchandise  <b>G1S7-</b> Les caractéristiques de l'envoi  <b>G1S8-</b> Les caractéristiques techniques des matériels de transport  <b>G1S9-</b> Les planigrammes  <b>G1S10-</b> La sous-traitance  <b>G1S11-</b> Le contrat de transport et le contrat de commission  <b>G1S12-</b> Les prestations annexes  <b>G1S13-</b> Les tarifs, les prix et la rentabilité de l'opération de transport  <b>G1S14-</b> Les réglementations applicables aux transports de marchandises  <b>G1S15-</b> Les termes du commerce international</p>
<p><b>G1C2- Recourir à la sous-traitance</b>  <b>G1C2.1-</b> Identifier les prestations à sous-traiter  <b>G1C2.2-</b> Sélectionner un sous-traitant  <b>G1C2.3-</b> Transmettre des instructions</p>	<p><b>G1C2.CP1-</b> Situer son action au sein de la chaîne logistique  <b>G1C2.CP2-</b> Préserver les intérêts de l'entreprise</p>	

## Exemple n°2 de sujet

### CAPLP EXTERNE - CAPLP CAFEP - Économie-gestion

Option transport et logistique

Session 2021

#### ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

### Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Coefficient 2

**Préparation** : 2 heures

**Durée de l'épreuve** : 1

heure

*Exposé* : 30 minutes - *Entretien* : 30

*minutes*

L'épreuve consiste en l'exploitation didactique d'une situation professionnelle réelle, observée ou vécue par le candidat, située dans les champs d'activité correspondant à l'option du concours. Elle prend appui sur un dossier documentaire, d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes) produit par le candidat.

Vous proposez une exploitation didactique s'appuyant sur votre dossier documentaire et prenant en compte le contexte et les conditions d'enseignement précisés ci-dessous.

**Niveau et de classe concernée** : 1<sup>ère</sup> baccalauréat professionnel logistique

**Contexte** : Dans une classe dédoublée constituée de 12 élèves dont 2 apprenants issus de CAP opérateur-opératrice logistique et 1 apprenant de seconde générale, la séance a lieu au début de l'année scolaire. Vous disposez d'un ordinateur relié à un vidéo projecteur avec accès à Internet et à un entrepôt pédagogique.

**Enseignement** : logistique.

**Groupe de compétences développé dans la situation d'enseignement** :

G2C1 - Préparer des commandes.

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier -si besoin- d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

**Extrait du référentiel baccalauréat professionnel logistique :**

**Groupe de compétences n° 2 : La préparation et l'expédition des marchandises**

COMPÉTENCES	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS	SAVOIRS
<p><b>G2C1 - Préparer des commandes</b></p> <p><b>G2C1.1</b>- Suivre ou établir le circuit de préparation  <b>G2C1.2</b> - Affecter les zones de regroupement des commandes  <b>G2C1.3</b> - Prélever les produits demandés  <b>G2C1.4</b> - Constituer une unité de charge stable et équilibrée  <b>G2C1.5</b> - Déclencher le réapprovisionnement  <b>G2C1.6</b> - Réaliser un inventaire  <b>G2C1.7</b> - Signaler les anomalies de stockage  <b>G2C1.8</b> - Valider les informations relatives à la préparation  <b>G2C1.9</b> - Emballer, peser, étiqueter le/les unité(s) de charge  <b>G2C1.10</b> - Transférer la commande dans la zone de regroupement</p>	<p><b>G2C1.CP1</b> - Respecter les délais  <b>G2C1.CP2</b> - Respecter la commande du client  <b>G2C1.CP3</b> - Appliquer les règles relatives aux économies d'efforts  <b>G2C1.CP4</b> - Utiliser les matériels de manutention en sécurité  <b>G2C1.CP5</b> - Respecter les règles éthiques  <b>G2C1.CP6</b> – Etre réactif face aux imprévus</p>	<p><b>G2S1</b> - Les documents nécessaires à la préparation et à l'expédition  <b>G2S2</b> - Les méthodes de prélèvement  <b>G2S3</b> - La palettisation  <b>G2S4</b> - Les emballages  <b>G2S5</b> - L'inventaire  <b>G2S6</b> - L'éthique professionnelle</p>
<p><b>G2C2 - Expédier des marchandises</b></p> <p><b>G2C2.1</b> - Accueillir les conducteurs(trices)  <b>G2C2.2</b> - Contrôler les expéditions  <b>G2C2.3</b> - Éditer les documents de transport  <b>G2C2.4</b> - Réaliser les opérations de chargement  <b>G2C2.5</b> - Remettre la zone d'expédition en état</p>	<p><b>G2C2.CP1</b> - Appliquer les procédures en vigueur  <b>G2C2.CP2</b> - Utiliser les matériels de manutention en sécurité  <b>G2C2.CP3</b> - Appliquer les règles d'économies d'efforts  <b>G2C2.CP4</b> - Contribuer à la sécurité du lieu de travail</p>	